

L'identification bovine, base de services indispensables pour les éleveurs et leur filière

L'Identification Pérenne Généralisée (IPG) s'est mise en place très progressivement. Si elle a pu être vécue comme génératrice de contraintes fortes, l'informatique simplifie aujourd'hui sa mise en oeuvre et autorise de nombreuses valorisations dont les éleveurs et la filière ne pourraient plus se passer.

Lorsqu'on parle d'identification, il s'agit bien sûr de poser des boucles sur chaque bovin mais également d'enregistrer les mouvements de chaque animal dans une base nationale. C'est la conjugaison des deux qui permet de tracer des bovins. Les

progrès de l'informatique et le développement des réseaux permettent une circulation de l'information instantanée, un allègement de la charge de travail administratif et la mise en place de service très concrets, individuels ou collectifs.

L'IPG, fondation de services collectifs aux éleveurs

Santé animale :

À l'origine, la raison d'être de l'IPG était de contribuer à la maîtrise des maladies animales. La connaissance de la localisation des cheptels et des animaux a permis d'éradiquer les épidémies comme la fièvre aphteuse et de fortement réduire les zoonoses comme la brucellose ou la tuberculose (zoonose = maladie animale transmissible à l'homme). Ce sont les actions mises en place durant les premières heures d'une épidémie qui sont la clef de sa maîtrise ou de sa perte de contrôle. Et la connaissance des cheptels et de leurs mouvements grâce à l'identification sont alors indispensables.

L'identification rend de grands services. L'organisation des prophylaxies bovines serait impossible sans identification.

En élevage bovins allaitants, grâce aux données IPG, le GDS édite et transmet au vétérinaire une liste d'animaux à prélever avec une étiquette pré-imprimée au numéro de chaque bovin à coller sur les tubes sanguins prélevés, un code barre indique au laboratoire les différentes analyses à réaliser pour chaque bovin. Les résultats d'analyses sont saisis par le laboratoire et la DDCSPP peut contrôler et attribuer les qualifications sanitaires. Cela permet un gain de temps à chaque étape, fiabilise le système et au final permet d'obtenir un élevage de haute qualité sanitaire.

Sécurité du consommateur :

Après les grandes peurs dues à l'épidémie de la vache folle et à d'autres scandales alimentaires, la qualité de la traçabilité des animaux devient un argument majeur pour rassurer le consommateur et commercialiser les produits de la filière bovine.

Notre capacité à suivre le parcours de chaque animal (bovin) ou de chaque lot d'animaux (petits ruminants) nous permet également de rajouter des informations sanitaires à l'usage des opérateurs d'aval lorsqu'il y a des risques identifiés trans-

missibles par la viande (risques de listériose ou de cysticercose).

Création et diffusion du progrès génétique

Depuis le début des années 2000, l'interprofession a créé France Génétique Elevage (FGE). Cette organisation regroupe l'ensemble des intervenants de la filière ruminants en commençant par les EdE (Etablissement de l'Elevage) chargés de l'identification et de la certification de la parenté bovine.

C'est à partir de l'identification que travaillent les autres partenaires : les organismes de contrôle de performances, les centres d'insémination, les entreprises de sélection (Herd books et UPRA) avec l'appui de l'Institut de l'Elevage et de l'INRA. Tous ces opérateurs (200 au niveau national) travaillent ensemble dans le cadre d'une démarche qualité commune.

L'objectif de la profession est de maîtriser le progrès génétique en maintenant la diversité raciale, diffuser ce progrès en assurant sa promotion auprès du public français mais aussi en Europe et dans le monde. Le système génétique français a reçu le certificat de qualité ICAR (International Committee for Animal Recording) qui certifie la fiabilité de ses procédures de sélection et la qualité de ses produits. Cette reconnaissance constitue un atout important dans la commercialisation de la génétique française à l'étranger.

Il ne faut pas oublier la certification de la parenté bovine, première étape de la sélection génétique qui répertorie les ascendances et les lignées. C'est le nombre d'éleveurs engagés en CPB et la fiabilité des données recueillies en lien direct avec l'IPG qui permettent une évaluation génétique précise des animaux y compris pour la génomique.



L'IPG pour faciliter le quotidien des éleveurs

Au-delà de services collectifs, l'identification rend des services plus concrets et quotidiens à l'éleveur :

- L'EdE peut transmettre directement au centre de gestion de l'éleveur (avec son accord) le bilan des achats, des ventes et les stocks d'animaux par catégorie d'âge en fin d'année comptable. Cela représente un gain de temps important lors de l'arrêt des comptes annuels.

- En partenariat avec les groupements et Interbev, l'éleveur a la possibilité de consulter sur internet les poids d'abattage et les prix de vente de ces animaux pour mieux suivre la valorisation commerciale de son cheptel.

- Pour les bovins viande, plus besoin de déclarer ses animaux au début de la période de détention, ni les remplacements d'animaux pri-

mables en cours de campagne pour obtenir la PMTVA. Tout est calculé automatiquement à partir des données d'IPG.

- Des logiciels techniques ont été développés. En lien avec l'IPG, ils permettent grâce à une saisie unique la mise à jour du cheptel dans son logiciel et l'envoi d'information à la base nationale.

- L'EdE valorise les données IPG en faisant parvenir chaque année à tous les éleveurs détenant plus de 10 mètres, un « Tableau de Bord Vaches Allaitantes » qui donne quelques indicateurs de performance du troupeau. Ce tableau permet d'identifier ses marges de progrès et constitue une base de réflexion possible avec un conseiller.

- Depuis la fin du service public de l'équarrissage, la cotisation des éle-

veurs a été mutualisée sur toute la France (pour ne pas défavoriser les régions à faible densité d'élevage ou d'accès difficile). Sans l'IPG et les EdE, sa collecte aurait été coûteuse et difficilement gérable.

Les données IPG sont utilisées par de nombreux organismes au service des éleveurs. La qualité du troupeau local comme national commence par la qualité de l'identification des animaux et de l'enregistrement des données les concernant. **L'éleveur est le premier maillon**, appuyé par son EdE. Considérant la nécessité d'une identification de qualité, aujourd'hui encore plus qu'hier, vos Chambres d'Agriculture se sont organisées dans «Elevage Bassin Sud» pour apporter et maintenir une assistance quotidienne de proximité à tous les éleveurs.

L'identification à l'heure du web

Un projet de suppression des passeports et des ASDA a été lancé en 2012. L'objectif de la dématérialisation serait de consulter sur ordinateur ou smartphone les passeports et les ASDA.

Les avantages sont :

- la simplification administrative,
- la réactivité du dispositif : information sur la circulation des animaux en temps réel,
- la sécurisation de la circulation des animaux (meilleure liaison entre les détenteurs successifs d'un bovin),
- la baisse du coût de l'identification,

Les EdE de Midi-Pyrénées ont décidé de s'engager dans la phase test durant l'hiver 2014 2015. Ils sollicitent des éleveurs pour vérifier avec eux le fonctionnement dématérialisé dans tous les cas de circulation des animaux.

Quelques rappels

- Vérifiez les informations portées sur le passeport dès sa réception
- Ne laissez jamais sortir de votre exploitation un bovin qui ne porte pas deux boucles lisibles.
- N'oubliez pas de notifier tous les mouvements dans les délais.
- Lorsque vous notifiez par papier, n'oubliez pas de dater et signer le folio.

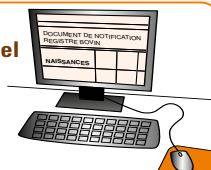
Comment notifier à l'EdE ?



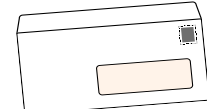
Par internet



Avec un logiciel éleveur



Par courrier



LA NOTIFICATION PAR INTERNET OU AVEC UN LOGICIEL ME PERMET DE :

- Notifier rapidement (pas de délais postaux)
- Réduire les coûts de l'identification
- Limiter les erreurs

Contact : Elevage Bassin Sud - Antenne Gers - Tél. 05.62.61.79.60.